

Séance du 9 juin 2025

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance le neuf juin deux mille vingt-cinq à quatorze heures trente-neuf, à la salle du comité de l'hôtel de ville, située au 2175 chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le président du comité exécutif Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE2253

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 9 juin 2025.

CE2254

Calendrier modifié des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2025

Document d'aide à la décision [GRE-2025-034](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le calendrier modifié des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2025, tel que joint à la fiche de prise de décision GRE-2025-034.

CE2255

Calendrier modifié des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2025

Document d'aide à la décision [GRE-2025-035-R1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le calendrier modifié des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2025 aux dates et heures indiquées, tel que joint à la fiche de prise de décision GRE-2025-035-R1.

CE2256

Modification de la date du prononcé de la décision relatif à la demande de démolition de l'immeuble situé au 32, avenue Bégin (lot 2 433 355 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [GRE-2025-037](#)

ATTENDU la demande de démolition de l'immeuble situé au 32, avenue Bégin (lot 2 433 355 du cadastre du Québec, secteur Lévis) ;

ATTENDU la décision du comité de démolition rendue le 16 décembre 2024 ;

ATTENDU la tenue de l’audition de la demande de révision de la décision du comité de démolition lors de la séance extraordinaire du conseil de la Ville tenue le 7 avril 2025;

ATTENDU les arguments présentés par le requérant et les personnes qui ont déposé des demandes de révision dans le cadre de cette demande de révision;

ATTENDU la résolution CV2299 fixant la date du prononcé de la décision au 23 juin 2025;

ATTENDU que le calendrier des séances du conseil de la Ville doit être modifié;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la date du prononcé de la décision dans le cadre de la demande de révision de la décision du comité de démolition de l’immeuble situé au 32, avenue Bégin (lot 2 433 355 du cadastre du Québec, secteur Lévis) à la séance ordinaire du conseil de la Ville du 19 juin 2025, tel qu’indiqué à la fiche de prise de décision GRE-2025-037.

CE2257

Contrat d’union, visant à définir les rôles et responsabilités à l’égard de l’octroi d’un contrat à un tiers, pour l’utilisation du progiciel de gestion intégré Unit 4 Business World, à intervenir avec la Ville de Sherbrooke et la Ville de Gatineau

Document d’aide à la décision [APP-2025-050](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat d’union, visant à définir les rôles et responsabilités à l’égard de l’octroi d’un contrat à un tiers, pour l’utilisation du progiciel de gestion intégré Unit 4 Business World, à intervenir avec la Ville de Sherbrooke et la Ville de Gatineau, tel que joint à la fiche de prise de décision APP-2025-050, et d’autoriser le maire et la greffière, la greffière adjointe et assistante-greffière ou la conseillère juridique et assistante-greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2258

Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 49.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif

Guy Dumoulin, vice-président
du comité exécutif